



La Maisonnette des parents

Montréal, le 11 novembre 2020

À TOUS LES MEMBRES DE LA MAISONNETTE DES PARENTS AVIS DE CONVOCATION D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2020

Chers membres,

Sous toutes réserves, il me fait plaisir de vous annoncer la nouvelle date de la tenue de notre assemblée générale annuelle (AGA) qui aura finalement lieu le **jeudi 26 novembre prochain**, à **18 h 30**, à La Maisonnette des parents.

Étant donné les consignes à respecter en lien avec les rassemblements et les places étant limitées, prière de confirmer votre présence à l'adresse suivante : direction@maisonnettedesparents.org.

À titre informatif, cliquez sur le lien qui suit pour tous les détails en lien avec la COVID-19 et les consignes à respecter : [Rassemblements et auditorios dans le contexte de la COVID-19](#).

Le [port du masque ou du couvre-visage](#) couvrant le nez et la bouche est **obligatoire dans les lieux intérieurs pour les personnes de 10 ans ou plus**.

Votre présence est importante, car cette tribune est la vôtre !

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES

Date : **jeudi 26 novembre 2020**

Heure : **18 h 30**

Lieu : **Salle Dorimène**

La Maisonnette des parents

6651, boul. St-Laurent

Montréal (Québec)

H2S 3C5

Cordialement,

Mme Fatima Matrane

Présidente du conseil d'administration de La Maisonnette des parents



Assemblée générale annuelle du conseil d'administration de La Maissonnette des parents

Ordre du jour de la séance du 26 novembre 2020

1. Mot de bienvenue ;
2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée ;
3. Vérification du quorum ;
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
5. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 10 juin 2019 ;
6. Présentation et adoption du rapport annuel 2019-2020 ;
7. Présentation des états financiers 2019-2020 ;
8. Nomination de l'auditeur indépendant pour l'exercice 2020-2021 ;
9. Période de questions ;
10. Levée de l'assemblée.

Veillez apporter ces documents avec vous et vous assurer de signer la feuille de présence à l'entrée.